

# COMMISSION FUTSAL

**La Commission se réunit  
tous les Jeudis de 14H30 à 16H30**

**Réunion du Jeudi 19 Septembre 2019  
P.V. n° 2**

**Président** : M. Patrick FAUTRAD

**Secrétaire** : M. Jean-Charles PRUVOST

**Présents** : MM. Grégory HANNOT - Christophe JOLY - Franck LE CAER

**Assiste à la réunion** : Melle Ludivine REGNIER (C.T.D. – DAP)

## INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

## ORDRE DU JOUR

*- Réunion de début de saison avec les clubs Futsal*

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE DEBUT DE SAISON AVEC LES CLUBS FUTSAL

**Clubs présents** : T. AV SPORTIF – ISSOLE FUTSAL – ASC LE LAS – FREJUS FUTSAL – LES ARCS FUTSAL – SIX FOURS LE BRUSC – SP. CLARET FUTSAL – LE LUC

> Allocution du Président qui souhaite la bienvenue aux clubs présents ainsi qu'à la CTD DAP, Ludivine REGNIER.

> Présentation des nouveaux clubs, mise au point de la nouvelle saison, à savoir : pas de changement concernant les lois du jeu et les frais d'arbitrage.

> Explication de la marche à suivre concernant la F.M.I.

> Présentation de la mise en place du Futsal chez les Jeunes ainsi qu'un probable championnat U16.

> Explications techniques du Futsal chez les Jeunes avec mise en place d'un règlement spécifique, dirigées par Ludivine REGNIER.

> Informations concernant la mise en place d'un module INITIATION FUTSAL pour Dirigeants et Educateurs les 19 et 21 Novembre 2019. Inscriptions sur le site du District dans l'onglet FORMATION.

> Questions Diverses.

La séance se termine à 20h30 par un verre de l'amitié offert par le Comité de Direction.

## INFORMATION

Retrouvez le Planning saison 2019/2020 et la feuille de convocation pour les rencontres à domicile sur le site du District du Var, onglet PRATIQUES > FUTSAL > DOCUMENTS UTILES – CHAMPIONNAT FUTSAL

>>> <https://var.fff.fr/documents-utiles/>

---

*Prochaine réunion*  
*Jeudi 26 Septembre 2019*

**Le Président** : Patrick FAUTRAD  
**Le Secrétaire** : Jean Charles PRUVOST